

Ce n'est qu'un début...

Ce n'est qu'un début, continuons le débat... La journée de la Refondation qui s'est tenue le 16 décembre

à Moulin Mer a permis de donner la parole aux secrétaires de sections (voir Dossier de la semaine), mais aussi de faire le point sur les aspirations des adhérents qui se sont exprimés dans les Forums de la Refondation ou par le biais de questionnaires,

adressés par la Fédération ou la 4^e circonscription.



Point d'étape sur les Forums de la Refondation

« **L'analyse des réponses est rassurante** », s'est félicité Jean-Paul Vermot, en notant que les adhérents portent un jugement lucide sur les responsabilités des uns et des autres dans les défaites électorales du printemps : l'échec est collectif estiment en effet les adhérents de la 4^e circonscription. Et si, sur certains sujets comme la GPA les avis sont assez disparates, sur les questions essentielles, comme la lutte contre les inégalités, pour la justice fiscale ou le refus du libéralisme, les adhérents parlent quasiment d'une seule voix.

Cette unanimité apparaît également pour tout ce qui touche au fonctionnement ou au rôle du PS comme l'a rapporté Jacques Le Roux dans sa restitution des Forums de la Refondation. Les adhérents veulent être entendus et veulent jouer un rôle actif au sein du PS, dans leurs sections.

La question des liens entre les élus et les militants a fait l'objet de nombreux débats. Et c'est bien au sein de la section qu'il peut s'établir en lui donnant un rôle creuset des échanges entre militants et élus. À titre d'exemples, les Forums de la Refondation ont fait émerger des propositions comme l'obligation, à chaque réunion de section, d'inscrire à

l'ordre du jour un point d'information sur les dossiers du territoire par les élus présents. Ces derniers pouvant recueillir des avis sur des projets. De plus, c'est au sein des sections que devraient être préparés les programmes territoriaux pour les Municipales. Il a également été proposé de renforcer la présence des élus départementaux, régionaux et nationaux sur les territoires à reconquérir. Enfin, Jean-Marc Tanguy, conseiller départemental, a proposé de systématiser les réunions de compte-rendu de mandat pour l'ensemble des élus socialistes, en section, mais aussi en réunions publiques.

Animer une section n'est pas une chose facile. Pour accompagner les secrétaires dans leur tâche, les adhérents proposent de favoriser, autant que faire se peut, les binômes, si possible paritaires. Et, d'une manière plus générale, de favoriser la collégialité au sein des bureaux de sections. Enfin, les secrétaires de sections doivent être au centre du partage des informations entre le local et le fédéral.

Alors que la Fédération du Finistère s'est engagée tardivement dans l'organisation des Forums de la Refondation, il apparaît qu'elle a totalement rattrapé son retard et s'inscrit pleinement dans la démarche nationale.

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 21/12/2017

SITE DE DEPOT
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Neutralité

Le vote du congrès américain remettant en cause la neutralité du Net peut être très lourd de conséquence, pour les Américains dans un premier temps, mais pour l'ensemble des utilisateurs d'internet, partout dans le monde, très rapidement.

Le principe de neutralité du Net garantit à tous les utilisateurs, le même débit. La fin de ce principe pourrait se traduire par l'instauration de tarifs différents, au bon vouloir des fournisseurs d'accès.

Les conséquences seraient incalculables et surtout donneraient un pouvoir exorbitant aux fournisseurs d'accès qui seraient dans une situation de toute puissance.

Les dirigeants français et européens doivent faire preuve de la plus grande fermeté pour convaincre les États-Unis de revenir sur leur décision et pour préserver, de ce côté de l'Atlantique, la neutralité du Net.

PS29

Chiffre de la semaine

-170

C'est le nombre de postes au CAPES de sport supprimés en 2018, alors même que le ministre lance un plan pour encourager le sport. Incohérence.

Lucides et optimistes

Quand un parti rassemble plus de 60 de ses cadres pour une journée de réflexion sur son avenir, on peut l'envisager avec optimisme. Un optimisme lucide, mais un optimisme tout de même. C'est d'ailleurs ce qui est ressorti de plusieurs interventions des secrétaires de sections qui, le 16 décembre, au centre de Moulin Mer à Logonna-Daoulas, ont participé à la journée de la Refondation.



Franck Chapoulie de Mellac

De Mellac aux Pays des Abers ou du Pays bigouden sud au Trégor en passant par Pont-de-Buis, Briec ou Daoulas une trentaine de secrétaires de section ont présenté la situation de leur section et l'état des forces militantes.

Les interventions des secrétaires ont montré que le PS reste toujours bien actif dans le Finistère, même s'il rencontre des difficultés.

En outre, les difficultés ne datent pas toutes du printemps 2017 mais remontent, dans plusieurs sections, aux Municipales de 2014 et les plaies de ces défaites n'ont toujours pas été pansées.

Que faire pour que le cadre statutaire des sections corresponde aux attentes des adhérents et soit le plus efficace possible? Tout est possible, «**mais**», ont insisté Marion Maury et François-Marie Cailleau, «**il n'est pas question pour la Fédération d'imposer quoi que soit aux sections. Si des redécoupages doivent intervenir, ils émaneront directement des sections qui sont les plus à même d'apprécier le périmètre adéquat**». Pour sa part, la section du Relecq-Kerhuon a pris l'initiative de formaliser sa réflexion dans un vœu présenté par Yann Nédélec (voir encadré), qui peut alimenter le débat.

«Ce sont les adhérents qui choisiront le périmètre de leur section.»

Quels sont les enjeux? Plusieurs sections perdent des adhérents. La tendance est donc aux fusions de sections. Mais en élargissant le périmètre, il existe un risque de perdre encore plus d'adhérents qui n'auront pas la possibilité ou la motivation d'effectuer plusieurs dizaines de kilomètres pour participer aux réunions de sections.

Mais, même sans cet argument de la distance, Isabelle Montanari, secrétaire de la section Brest rive droite, a fait remarquer qu'une réunion organisée pour l'ensemble des adhérents brestoises ne rassemble jamais autant de monde que trois réunions de sections. Aux frontières du Finistère, il convient aussi de mettre en place des coopérations inter-fédérales. «**Nous sommes plus près de Lorient et nous ne savons absolument pas ce qui se passe dans le Morbihan**», a fait remarquer Franck Chapoulie, le secrétaire de la section de Mellac. Même si l'idée peut parfois être évoquée, il n'est pourtant pas question, pour François Cuillandre, de fusionner les quatre fédérations bretonnes pour n'en faire qu'une seule.



Jean-Yves Coignec de Douarnenez

L'organisation du Parti Socialiste dans le Finistère fera l'objet de débats au cours du premier trimestre 2018.

Sections : les propositions du Relecq-Kerhuon



Dans une contribution présentée à Moulin Mer par Yann Nédélec, la section du Relecq-Kerhuon avance des propositions plutôt radicales pour l'organisation du PS dans le Finistère comme : la suppression des délégations de circonscription, la fusion des sections à l'échelle intercommunale ou le remplacement des sections communales ou cantonales par des groupes territoriaux.

Extraits...

«La section est l'élément essentiel à partir duquel notre parti fonctionne, les sections ne travaillent jamais de manière isolée et notre organisation départementale permet de fédérer les sections municipales ou cantonales au sein d'une Fédération. Par ailleurs, dans le Finistère, un échelon intermédiaire de coordination a été créé au sein des circonscriptions législatives, avec l'institution de huit délégués de circonscription. La ville de Brest, seule ville de plus de 100 000 habitants du Finistère, s'est quant à elle dotée d'un comité de ville afin de coordonner le travail des trois sections. Ces strates de fonctionnement sont le fruit de l'histoire. Pour autant, le

développement des intercommunalités n'est pas pris en compte dans notre mode actuel de fonctionnement. (...)

Nous l'avons constaté lors du dernier congrès fédéral, sur l'ensemble du département du Finistère, des sections disparaissaient, se retrouvaient sans secrétaires ou leurs effectifs tombaient sous le seuil des cinq adhérents et elles demeuraient cependant en activité, malgré les dispositions de nos statuts. La présence de délégués de circonscription, particularité de certaines Fédérations dont le Finistère, n'est pas de nature à apporter une réponse efficace aux difficultés de notre organisation territoriale. En effet, la circonscription est un échelon électif, issu de découpages successifs au gré des majorités qui se sont succédées depuis 50 ans, elle n'est pas un bassin de vie (...).

Nous sommes convaincus que l'échelon d'organisation et d'action le plus cohérent pour le Parti Socialiste est l'échelon intercommunal. D'une part l'intercommunalisation du Finistère est quasiment achevée et d'autre part les intercommunalités sont devenues aujourd'hui des espaces d'action politiques essentiels pour la population.»

Le débat ne fait que commencer...

4 place Du Général De Gaulle

Ça y est ! Jean-Luc Fichet et son équipe se sont installés dans leur permanence, en plein centre-ville de Morlaix, au 4 place Du Général De Gaulle. « Nous avons mis un peu de temps à trouver le bon local car je voulais absolument qu'il soit accessible à tous », a expliqué le sénateur qui était, notamment, entouré de ses successeurs à la mairie de Lanmeur et à Morlaix communauté, Cathy Lucas et Thierry Piriou mais aussi d'élu.es et d'adhérents du pays de Morlaix. « Même s'il est », précise-t-il « sénateur du Finistère ».

situation économique et sociale exige une présence forte des parlementaires auprès des élu.es locaux. « On l'a bien vu avec ce qui vient de se passer pour le service de cardiologie à l'hôpital de Morlaix », a insisté Jean-Luc Fichet. « Il faut savoir réagir au bon moment et intervenir auprès des bons interlocuteurs pour dénouer les crises. » Même si le service de cardiologie est temporairement sauvé, une extrême vigilance reste de mise, pour l'hôpital. « Mais aussi pour tout ce qui concourt au rayonnement et à l'attractivité du pays de Morlaix », a précisé le sénateur.

Le rôle des parlementaires socialistes s'avère donc particulièrement important pour défendre les territoires. « Il faut que nous mettions en place des méthodes de travail de manière à faire circuler l'information », a insisté le sénateur. « Aussi bien de notre part pour que vous soyez au courant de ce que fait le groupe socialiste au Sénat, que de la vôtre pour que je sache ce qui se passe dans les communes. Et garder le contact avec le terrain. Car, si le non-cumul des mandats permet de se consacrer uniquement au travail législatif, il peut, si on n'y prend garde, couper les parlementaires des réalités locales. »

L'équipe parlementaire est constituée de Françoise Garnier, bien connue des militants de la région de Morlaix puisqu'elle a déjà travaillé avec Marylise Lebranchu et Gwenegan Bui. Jérémie Calmels est assistant dans le Finistère et Tiphaine Vançon travaille à Paris.

Jean-Luc Fichet a déjà exercé les fonctions de sénateur, entre 2008 et 2014. Cependant, à l'époque, le Finistère comptait dix parlementaires socialistes. Aujourd'hui, ils ne sont plus que deux : Maryvonne Blondin et lui. Cela change tout. D'autant que la



« Garder le lien avec les réalités locales »

C'est pour cette raison que, si la permanence a été inaugurée le 8 décembre, le sénateur a annoncé que d'autres « visites » seraient organisées dans l'avenir. « Nous allons recevoir les militants, cantons par cantons, afin de leur faire visiter cette permanence qui me sert pour travailler et recevoir mes interlocuteurs, mais qui doit aussi être un point de passage pour les militants », a expliqué Jean-Luc Fichet.

Contacts : jl.fichet@senat.fr
02.98.62.02.30

En savoir plus

Solidarité internationale



Bernadette Abiven, conseillère départementale déléguée à la Solidarité internationale et la Coopération décentralisée, a accueilli le 14 décembre 2017, les acteurs et partenaires de la solidarité internationale à l'occasion du Forum départemental annuel.

Depuis 1999, le Conseil départemental du Finistère soutient les projets de solidarité internationale. Ce forum vise à renforcer la dynamique de réseau des associations sur le territoire, permettre aux associations de mieux se connaître,

d'être sensibilisées à des thématiques globales et d'être plus efficaces dans leurs projets. En 2017, le dispositif d'accompagnement a évolué sur le mode de sélection des projets par appels à projets sur les « Objectifs de Développement Durable » (ODD) et la « Jeunesse et la citoyenneté ».

Pour cette édition 2017, le Conseil départemental a retenu le thème : « Migrations internationales et le développement ». Autour de cet enjeu planétaire, le forum vise à mieux appréhender les enjeux des migrations internationales et à réfléchir avec les associations, aux précautions à prendre pour mieux les intégrer dans les projets de solidarité internationale.

Pour rappel, en 2017 le Conseil départemental a soutenu 34 associations et la mise en œuvre de 35 projets. Au total, l'aide aux associations, dans le domaine des solidarités est légèrement en hausse en 2017 puisqu'elle s'élève à 130 885 euros. À cela s'ajoute également

20 000 euros de subvention afin de soutenir les victimes de l'ouragan Irma.

Réseaux sociaux

1 000 followers



Et vous ? Suivez-vous la Fédération du Finistère du PS sur Facebook et Twitter ? Pour l'instant la page Facebook (<https://www.facebook.com/PS.Finistere/>) compte environ 925 fans tandis que le compte Twitter (@fede_PS29) vient de franchir la barre des 1 000 followers.

Ces comptes permettent de suivre l'actualité de la Fédération et rappellent les réunions fédérales.

Agenda

18 janvier

Vote des adhérents, en section, sur les modalités d'organisation du Congrès.

Cette année, Cap Finistère cessera de paraître à partir du vendredi 22 décembre.

Le numéro de la rentrée paraîtra le 12 janvier 2018.



Le secrétariat fédéral vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428
N° 1210 - Vendredi 22 décembre 2017
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Rachel NICOLAS

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Adhérents : 25 euros (papier) ;
20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;
35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste



Zéro chômeur de longue durée

Le chômage de longue durée place des millions de personnes, qui ne demandent qu'à travailler, dans la souffrance. Or, il existe des gisements d'emplois non satisfaits. Comment parvenir à surmonter ce paradoxe ?

Partant de ces constatations, avec pragmatisme, l'association **ATD quart monde** a imaginé l'idée des « Territoires zéro chômeurs de longue durée ». Porté notamment par le député socialiste Laurent Grandguillaume, ce projet est devenu une loi en 2016. Dix territoires (cinq ruraux et cinq urbains) ont été sélectionnés pour participer à une expérimentation de cinq ans. Ce texte a été, à l'époque, voté à l'unanimité, ce qui mérite d'être souligné.

« **Aujourd'hui, on considère qu'un demandeur d'emploi coûte entre 16 et 19 000 euros à la collectivité** », a rappelé Denis Prost, responsable du projet à Pipriac, Saint-Ganton (35). « **Alors que tout le monde est "employable", il nous a semblé plus intelligent d'utiliser cet argent pour permettre à des demandeurs d'emploi de travailler et de rendre des services, actuellement non satisfaits par les entreprises car considérés comme non rentables.** »

Les demandeurs d'emploi sont recrutés par une entreprise à but d'emploi. À Pipriac elle s'appelle TEZEA. C'est elle qui embauche les demandeurs d'emploi de longue durée, volontaires, en contrat à durée indéterminée (CDI), au Smic. En moins d'un an, 50 contrats ont déjà été signés. Les salariés font de l'aide à domicile, du tri de déchets du BTP, du nettoyage de voitures pour le compte d'un garagiste, de la blanchisserie pour des gîtes ruraux, du désherbage manuel, de la sécurité autour des écoles, du classement de factures, de la coupe et de la vente de bois de chauffage... « **Nous intervenons dans tous les domaines où des besoins ne sont pas satisfaits, mais sans jamais concurrencer des entreprises existantes** », insiste Denis Prost.

Le financement de l'entreprise est au trois quarts public et à un quart privé. Sans la loi permettant cette expérimentation, il n'aurait pas été possible de monter cette entreprise à but d'emploi. Si à l'issue de la période d'expérimentation, la loi n'était pas prolongée, les 50 employé.es seraient licencié.es.

La mise en place d'un projet « **Zéro chômeur de longue durée** » demande une très longue préparation en amont. Il faut mobiliser l'ensemble des forces vives du territoire, élu.es,



chefs d'entreprises, responsables associatifs et citoyens. Le recensement des besoins non satisfaits, mais aussi des compétences des demandeurs d'emploi volontaires demande du temps. En outre, un comité étudie les possibilités d'emploi et prend soin de vérifier qu'elles ne créent pas de concurrence pour des entreprises. Alors que la loi a été votée en 2016 et que l'expérimentation doit durer cinq ans, c'est dès maintenant que les communes, regroupements de communes ou quartiers qui souhaitent se lancer dans cette aventure doivent se préparer. « **D'autant qu'il n'est pas certain que l'expérimentation soit prolongée** », a insisté Chantal Guittet qui, en 2016 avait participé à l'élaboration du projet de loi. « **Oui, ce texte a été voté à l'unanimité mais il a fallu dépenser énormément d'énergie pour y parvenir et je ne suis pas certaine que les élu.es de la majorité actuelle soient prêts à se mobiliser aussi fortement** », a prévenu l'ancienne députée.

« **Le Conseil départemental suit avec beaucoup d'attention l'expérience de Pipriac** », a indiqué la vice-présidente, Marie Gueye. Avec près de 33 000 demandeurs d'emploi de longue durée et 17 400 allocataires du RSA dans le Département, le Conseil départemental du Finistère, qui consacre chaque année 13 millions d'euros à l'insertion, est attentif aux innovations sociales qui peuvent participer à l'insertion dans le marché du travail.

En ce qui concerne Bmo aussi, l'expérience est suivie de près même si, comme l'a indiqué Isabelle Melscoët, le format de TZC s'applique surtout sur des périmètres restreints de moins de 10 000 habitants. Cependant, les retours d'expériences seront riches d'enseignement pour la suite.

Parce qu'il s'agit d'une démarche ambitieuse et exigeante, les élu.es qui souhaitent s'inscrire dans un projet territoire zéro chômeur de longue durée doivent, dès à présent, se tourner vers l'association TZCLD.

En savoir plus : www.TZCLD.fr ou contact@TZCLD.fr